



## Création entreprise, légal ou pas ?

-----  
Par balou9310

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il était possible de créer une entreprise de paris entre particuliers ? À partir de quel moment cela devient illégale ?

Où bien est il possible que je puisse parier avec mon voisin que je vais le battre au tennis (par exemple) ?

L'entreprise serait celle qui met en relation les 2 partis et s'assure du bon déroulement du pari.

Est ce réalisable ou bien "contournable" pour créer ce genre d'entreprises ?

Merci pour vos retours avisés !

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

A l'exception des dérogations énumérées à l'article L 320-6 du code de la sécurité intérieure, les jeux d'argent et de hasard sont prohibés.

Oubliez.